

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES EMPLOYÉS EN ASSURANCES SOCIALES (ANEAS)

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2018

Membres du Comité présents :

- Mme Graziella Di Munno
- Mme Jacqueline Kucera
- Mme Vanessa Fimmanò
- M. Philippe Dubois

Membres de l'ANEAS présents : 10 personnes

Rédacteur du procès-verbal : M. Philippe Dubois

1. Bienvenue

Le Comité ouvre l'Assemblée générale à 18h00 dans les locaux de la Haute École de Gestion ARC à Neuchâtel. Il souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que l'Assemblée générale sera suivie d'une conférence sur le thème de l'assurance-chômage et de la prévoyance professionnelle des travailleurs âgés, puis d'un apéritif dînatoire.

Le Comité signale l'absence de M. Cédric Mermoz, membre du Comité, qui est malheureusement excusé pour cette Assemblée générale.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale n'appelle pas de remarques et est accepté, étant entendu qu'un point consacré aux divers permet à chacun d'aborder les sujets qu'il souhaite.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 avril 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 avril 2017 est accepté.

3. Rapport du bureau des présidents

Mme Graziella Di Munno relate les faits marquants qui ont jalonnés la vie de l'ANEAS durant l'année 2017, notamment :

- L'organisation par l'ANEAS de la cérémonie romande de remise des brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales, qui a réuni 240 personnes à la Cité universitaire de Neuchâtel. Les lauréats ont été bien entendu participé gratuitement à la cérémonie. En revanche, une participation de Fr. 40.- a été demandée aux invités des lauréats qui ont pris part à l'apéritif dînatoire qui a clos la cérémonie.

- L'élaboration et la mise en ligne du nouveau site internet de l'ANEAS. Pour ce travail, le Comité de l'ANEAS a mandaté la société HEJ, dont le siège se trouve à Zurich.
- La rédaction d'un règlement relatif aux frais, indemnités et autres dédommagements.
- La poursuite des réflexions pour améliorer la formation continue proposée aux membres de l'ANEAS dès 2019.

4. Rapport de la responsable de la formation

Mme Graziella Di Munno informe l'Assemblée des éléments essentiels à retenir s'agissant des formations proposées par l'ANEAS, en collaboration avec la Haute École de Gestion :

- Les formations proposées aux futurs spécialistes en assurances sociales n'ont pas eu un grand succès en termes de participation. En effet, pour l'année 2017 - 2018, seules 15 personnes ont pris part à la formation de spécialiste et 12 personnes ont suivi le séminaire de révision. Pour l'année 2018 - 2019, la participation est nettement plus élevée (26 inscrits pour la formation de spécialiste et 9 inscrits pour le séminaire de révision).
- La formation de généraliste a été suivie par 26 personnes en 2017 – 2018 et 24 personnes participent pour la formation 2018 – 2019.

D'autre part, le Comité a proposé aux enseignants de leur offrir une formation pédagogique de base. 9 enseignants ont suivi cette formation, avec un degré élevé de satisfaction.

S'agissant des conférences organisées par l'ANEAS et de la formation continue des membres, Mme Jacqueline Kucera informe qu'une nouvelle conférence sera organisée à l'automne 2018 sur le thème du 2^e pilier par rapport à l'assurance-invalidité. Elle annonce qu'une formation continue est prévue pour 2019, dont le thème reste à définir. Elle invite les membres présents à formuler des propositions à cet égard.

5. Rapports de la caissière et des vérificateurs de comptes

Mme Vanessa Fimmanò présente les comptes de l'exercice 2017, qui affiche une perte dont l'origine se trouve dans les coûts importants occasionnés par l'organisation, par l'ANEAS, de la cérémonie romande de remise des brevets.

Cette perte s'avère toutefois relativement modeste, notamment grâce aux bons résultats financiers liés aux formations organisées.

Il est souligné enfin que les ressources liées aux cotisations diminuent dans la mesure où le nombre de membres se réduit lui aussi.

Au nom des vérificateurs de comptes, M. Daina confirme que les comptes ont été régulièrement tenus et que chaque opération est correctement justifiée, si bien qu'il recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2017 et d'en donner décharge au Comité.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017 et en donne décharge au Comité.

Les prochains vérificateurs de comptes sont MM. Daina et Schneitter. Un suppléant est désigné en la personne de M. René Tanner.

6. Montant des cotisations 2018

Le Comité propose de maintenir inchangé le montant des cotisations pour l'année 2018, soit Fr. 70.- par an pour les membres individuels et Fr. 200.- par an pour les membres collectifs.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité de garder le montant des cotisations à leur niveau de 2017.

7. Membres et composition du Comité

Il est relevé que le Comité ne se compose plus que de cinq membres. Aucun participant ne se propose pour intégrer le Comité.

Les membres actuels du Comité sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

8. Prochaine conférence ANEAS

Comme ce sujet a déjà été abordé au point 4 de l'ordre du jour, il n'est pas repris ici.

9. Rapport de la déléguée à la commission des examens

Mme Vanessa Fimmanò présente les résultats des examens du brevet fédéral 2017 aux niveaux suisse, romand et neuchâtelois. Globalement, les candidats neuchâtelois ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à la moyenne romande, mais inférieurs à la moyenne suisse.

10. Divers

Aucun divers n'est à mentionner.

L'Assemblée générale est levée à 19h00.

23.07.2018 / Philippe Dubois